

A Bouguenais, le 13 mars 2020 à 19 heures 30

L'ensemble des fondateurs de l'association Bouguenais Basket s'est réuni en assemblée générale constitutive.

Sont présentes les personnes suivantes :

- Frédéric BABIN, demeurant 7 Rue du Landas - 44830 BRAINS ;
- Karine BABIN, demeurant 7 Rue du Landas - 44830 BRAINS ;
- Nicolas BOUTELOUP, demeurant 8 Rue de la Ruelle Piqueuse - 44340 BOUGUENAI ;
- Thomas DANET, demeurant 14 Rue de la Galtière - 44340 BOUGUENAI ;
- Vincent EGRON, demeurant 1 Rue des Venelles - 44340 BOUGUENAI ;
- Elodie MAHE, demeurant 2 Rue de la Pierre Anne - 44340 BOUGUENAI ;
- Valérie MAUSSON, demeurant 21 Rue de Galheur - 44340 BOUGUENAI ;
- Hervé MOREAU, demeurant 47 rue Maryse Bastié - 44340 BOUGUENAI ;
- Catherine PARAGEAU, demeurant 60 Rue Charles Brunelière - 44340 BOUGUENAI ;
- Elodie PINEAU, demeurant 51 Rue de la Mouchonnerie - 44340 BOUGUENAI ;
- Gregory PINEAU, demeurant 27 Ter Rue de la Pierre Anne - 44340 BOUGUENAI ;
- Thibault TREMBLE, demeurant 5 Rue Victor Hugo - 44340 BOUGUENAI ;

Il est désigné, en qualité de président de séance, M.PINEAU Grégory et en qualité de secrétaire de séance, Mme MAHE Elodie.

Le président de séance rappelle que l'ordre de jour est le :

- 1) Validation du projet associatif et création de l'association
- 2) Lecture et adoption des statuts
- 3) Désignation des premiers membres du Conseil d'Administration
- 4) Détermination du montant de la première cotisation
- 5) Attribution des pouvoirs nécessaires aux démarches de déclaration.

Après débat entre les membres, le président de séance met aux voix les points suivants, conformément à l'ordre du jour :

1. Validation du projet associatif et création de l'association.

Le projet associatif, consistant au premier chef d'assurer la continuité de la pratique du basketball sur la commune de Bouguenais, et la création de l'association sont validés à l'unanimité des personnes présentes.

2. Adoption des statuts.

Le président de séance donne lecture des statuts.

Après discussions, les statuts ci-annexés sont adoptés à l'unanimité.

3. Date d'exercice : du 1^{er} septembre au 31 août de chaque année.

Par exception, le 1^{er} exercice débute ce jour jusqu'au 31 août 2020. Ce point est adopté à l'unanimité.

4. Élection des membres du Conseil d'Administration.

Le président de séance sollicite des candidatures en vue de composer le Conseil d'Administration. Il rappelle que conformément à l'Article 9 des statuts, le Conseil d'Administration est composé de membres élus par l'assemblée générale. Après rappel de ces dispositions, il est procédé à l'élection des membres.

L'assemblée désigne :

- Frédéric BABIN ;
- Karine BABIN ;
- Nicolas BOUTELOUP ;
- Thomas DANET ;
- Vincent EGRON ;
- Elodie MAHE ;
- Valérie MAUSSION ;
- Hervé MOREAU ;
- Catherine PARAGEAU ;
- Elodie PINEAU ;
- Gregory PINEAU ;
- Thibault TREMBLE ;

en qualité de membres du Conseil d'Administration. Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts.

Il est procédé, conformément à l'Article 10 des statuts, à l'élection des membres du Comité Directeur; le vote s'est exprimé comme suit :

- Président : M.PINEAU Grégory demeurant 27 Ter Rue de la Pierre Anne - 44340 BOUGUENAI – Cadre Télécom – De nationalité française
- Vice-Président : M.BABIN Frédéric demeurant 7 Rue du Landas - 44830 BRAINS – Agent territorial - De nationalité française
- Vice-Président : M.MOREAU Hervé demeurant 47 rue Maryse Bastié - 44340 BOUGUENAI – Conseil d'entreprises - De nationalité française
- Secrétaire : MME MAHE Elodie demeurant 2 Rue de la Pierre Anne - 44340 BOUGUENAI – Etudiante - De nationalité française
- Trésorier : Mme PARAGEAU Catherine demeurant 60 Rue Charles Brunelière - 44340 BOUGUENAI – Responsable financière - De nationalité française

5. Cotisations.

La cotisation, pour le 1^{er} exercice, est fixée par l'assemblée générale à 1 euro.

Par la suite, elle sera fixée pour chaque exercice par le Conseil d'Administration.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

6. Attribution des pouvoirs nécessaires aux démarches de déclaration.

- L'assemblée générale constitutive donne pouvoir à M.MOREAU Hervé, demeurant 47 rue Maryse Bastié - 44340 BOUGUENAI et exerçant la profession de Conseil d'entreprises, aux fins d'effectuer les démarches nécessaires de constitution de l'association (déclaration à la préfecture et publication au Journal officiel).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Fait à Bouguenais, le 13 mars 2020.

- Président : Grégory PINEAU - Président

05/04/2020 

- Secrétaire : MAHE Elodie - Secrétaire.

